

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIER

Séance du 18 Novembre 2016

Date de convocation : 10.11.2016
Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 10
Nombre de procuration : 0
Votes pour : 10
Votes contre : 0
Abstentions : 0

2016/024

OBJET : Eclairage Public

L'an deux mille seize le dix-huit novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : GAUVRIT JC – FAURE R – CHIVA N – LOUVET M – RAMOS C – SANDRES M – CHIVA F – RICHOUD – MORLEY R – MARCO D –

Secrétaire de séance : Madame RAMOS Cécile.

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2016-20 du 09 Septembre 2016 concernant la rénovation de l'éclairage public.

Lors de la consultation des entreprises, quatre points lumineux avaient été oubliés.

Le coût total de l'opération s'élève donc à 21 917, 14 Euros HT.

Les caractéristiques de l'opération restent inchangées.

Où cet exposé, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le nouveau montant du devis.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder aux modifications nécessaires par ce nouveau montant HT.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous Préfecture le 24/11/16
Et notification du 25/11/16

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE LIMOUX LE

24 NOV. 2016

